

ON S'ABONNE :  
**Cahors**, bureau du Journal,  
chez A. LAYTOU, imprimeur,  
ou en lui adressant franco un mandat  
sur la poste.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
LOT, AVEYRON, CANTAL,  
CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE  
TARN-ET-GARONNE :  
Un an..... 16 fr.  
Six mois..... 9 fr.  
Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :  
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.  
L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16

# JOURNAL DU LOT

PRINCES DES ANNONCES  
ANNONCES  
25 centimes la ligne  
RÉCLAMES  
50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus  
à Cahors, au bureau du Journal  
rue de la Mairie, 6, et se paient  
d'avance.

— Les Lettres ou paquets non  
affranchis sont rigoureusement re-  
fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de  
la Mairie, 6.

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
11	Jeudi.	s. Damase.	St-Projet.	☉ P. L. le 6, à 7 h. 47' du mat.
12	Vend.	s. Gausbert.	Castelnaud, St-Sozy.	☽ D. Q. le 14, à 10 h. 41' du mat.
13	Samedi	s. Lucie.	Cabrerets, St-Pantaleon, Anhlars, St- Pierre-Toirac, Lavercautièrre, Souillac.	☉ N. L. le 21, à 5 h. 13' du mat. ☽ P. Q. le 27 à 11 h. 53' du soir.

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit à une  
insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames.  
Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.  
Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAF-  
FITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls char-  
gés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

DEPART. LEVÉE DE BÔTE.	DÉSIGNATION DES COURR. ARS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin..	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi.....	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir...	Brives (Gourdon)..... Montauban, Caussade, Toulouse. Castelnaud-Montriat.....	7 h. du m. 7 h. du m. 7 h. du m.
10 heures du soir....	Figeac (Lablenque, l'Aveyron)... Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque... Cazals, St-Géry.....	6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 6 Décembre 1862.

BULLETIN

Les feuilles Italiennes expliquent la retraite  
du cabinet Rattazzi, par la raison que la dissolu-  
tion de la chambre, dans les circonstances ac-  
tuelles, pouvait être un danger pour le pays.  
Cette démission, donnée avant le vote des députés,  
laisse la voie ouverte à la conciliation entre  
les partis. L'organisation du nouveau cabinet  
n'est pas encore connue. M. Cassinis, ancien mi-  
nistre de la justice, chargé par le Roi de la com-  
position d'un ministère, a échoué. M. Pasolini,  
préfet de Turin, en a accepté la mission.

M. Pasolini, dit le *Temps*, tient par des  
liens étroits, à la politique que représente M.  
Ricassoli. Quand ce dernier quitta les affaires,  
M. Pasolini, alors préfet de Milan, donna sa  
démission. Si le nouveau candidat à la prési-  
dence du conseil, réussit à former un cabinet,  
il est possible qu'il rallie l'ancienne majorité.

L'affaire grecque préoccupe toujours vivement  
la presse anglaise. Le *Times* désavoue aujourd'hui  
la candidature du prince Alfred. Ce journal trouve  
étrange que les Grecs aient pu croire un instant  
que les diplomates anglais mettraient un fils de  
la reine Victoria sur un trône révolutionnaire  
chez un peuple étranger. Cette candidature est  
impossible. — Le *Morning-Post* déclare que  
l'Angleterre n'a jamais posé la candidature du  
prince Alfred et qu'elle est prête à se confor-  
mer au protocole de 1832, si le duc de Leuch-  
temberg est aussi exclu du trône.

Les appréhensions du *Morning Post* dispa-  
raissent devant la déclaration du *Journal de*  
*Saint-Petersbourg*. Cette feuille s'exprime ainsi :  
« En d'autres circonstances, la Russie aurait vu  
» sans peine un de ses princes monter sur le  
» trône hellénique; mais elle sait qu'il faut  
» écarter de déplorables rivalités qui empêche-  
» raient le développement de la Grèce. »

La France reste simple spectatrice, en pré-  
sence de cette situation. Elle ne se préoccupe  
que de l'intérêt de la Grèce qu'elle voudrait voir  
se combiner avec celui de l'Europe qui recom-  
mande le respect des traités.

L'état constitutionnel de la Pologne va être

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT  
du 6 décembre 1862.

ALICE

NOUVELLE

19

CHAPITRE XI.

(Suite.)

Elle l'eût été mille fois plus qu'on n'aurait pas eu le  
droit de s'en étonner, car la vue d'Alice lui perçait le  
cœur. L'infortunée jeune fille languissait et s'étioilait  
comme une fleur à demi détachée de sa tige. Elle luttait  
avec énergie contre le mal qui la minait lentement; mais  
déjà sa faiblesse était si grande que tout travail lui devenait  
à peu près impossible. Malgré les instances répétées  
d'Eugénie, elle avait toujours refusé d'aller respirer l'air  
d'Auteuil, alors même qu'elle était sûre de ne pas y ren-  
contrer le comte. Il lui semblait que cette jolie villa, que  
ces bosquets témoins des aveux d'Edmond et des siens

La reproduction est interdite.

sensiblement modifié. D'après un télégramme,  
il y aurait, à Varsovie, un ministère avec son  
président; les finances du royaume seraient dis-  
tinctes de celles de l'Empire; une association  
douanière unirait la Pologne et la Russie. S'il en  
est ainsi, l'autonomie administrative fait un grand  
pas.

A Moscou, l'Empereur et l'Impératrice de  
Russie sont, en ce moment, l'objet d'une grande  
démonstration populaire. Le palais impérial est  
constamment assiégé par une foule curieuse de  
voir leurs Majestés. — Lors de l'entrée de  
l'Empereur dans la basilique d'Ouspensk, l'arche-  
vêque Filaret a prononcé un discours.

Les nouvelles de Munich portent que le gou-  
vernement a aboli la formalité des passeports  
entre la Bavière et la Suisse.

Le discours de la couronne, prononcé à l'ou-  
verture des cortès espagnoles, a presque exclusi-  
vement porté sur les affaires de Rome et du  
Mexique.

D'après l'*Indépendance belge*, la reprise d'une  
action commune, au Mexique, entre la France  
l'Angleterre et l'Espagne, aurait lieu aussitôt que  
les Français auront pris Mexico. C'est l'Espagne,  
qui aurait fait, à ce sujet, des propositions au  
cabinet des Tuileries.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Trieste, 4 décembre.

Les lettres d'Athènes, du 1<sup>er</sup> décembre portent que  
le représentant de la Russie a fait à M. Boulgaris des  
communications ayant pour but de faire respecter les  
principes posés dans le protocole de Londres de 1830.

Belgrade, 3 décembre.

La commission militaire ne se réunira pas le 1<sup>er</sup>  
janvier 1863, ainsi qu'on l'avait annoncé.

New-York, 22 novembre.

Le bruit court que les députés du Sud ont l'inten-  
tion de publier, pendant la réunion du congrès, une  
lettre dans laquelle ils demanderaient un armistice et  
la conclusion de la paix.

Le budget de l'armée pour l'année prochaine est  
évalué à 428 millions de dollars (2 milliards 289  
millions de francs).

renouvelleraient toutes ses douleurs en lui rappelant des  
souvenirs trop chers.

Encore si elle n'avait pas eu d'autre chagrin que son  
amour ! Mais, l'histoire de son père une fois connue, elle  
n'avait plus rencontré que froideur, dédain ou insultante  
pitié dans ce monde qui l'accueillait jusque là avec tant  
d'enthousiasme. Elle ne donnait plus de leçons, l'état de  
sa santé l'en empêchait; et d'ailleurs la plupart de ses  
élèves, sous prétexte de prendre des vacances pendant la  
belle saison, avaient cessé, avec l'intention de ne recom-  
mencer jamais. Cependant elle n'était pas sans ressources :  
au milieu de ses souffrances, elle puisait dans son âme  
ardente des inspirations plus belles, plus élevées qu'aux  
jours de son bonheur, et, grâce à la chaude amitié d'Eugé-  
nie, ses compositions faisaient fureur dans le monde  
élégant que la vicomtesse réunissait chez elle, à Auteuil  
comme à Paris. Toutes ces dames, qui auraient cru se  
compromettre en recevant la fille de Norbert, s'intéres-  
saient pourtant à elle, la plaignait, admiraient son talent;  
ses mélodies, ses romances avaient la vogue, il était de  
bon ton de les jouer et de les chanter, et le produit de  
leur vente suffisait aux modestes besoins d'Alice et de sa  
mère, d'autant plus que le vicomte d'Orange et M. d'A-  
vigny s'entendaient avec l'éditeur pour tromper les deux  
pauvres femmes et leur faire passer des sommes qu'elles  
n'auraient jamais acceptées à titre de secours.

Un soir, Alice était à son piano, improvisant une fan-  
tasia brillante et oubliant le monde réel pour celui du  
rêve et de l'idéal. Sa mère l'écoutait avec recueillement  
et tressaillait de joie à la vue des roses fugitives que

Naples, 2 décembre (soir).

Une bande de 140 brigands retranchée dans une  
ferme, près de Bari, a été attaquée hier par une  
compagnie de soldats. La ferme a été prise d'assaut.  
Les brigands ont eu quatre morts et ont laissé dix  
prisonniers et 70 chevaux arrachés entre les mains  
des soldats. Les troupes sont à la poursuite des  
fuyards.

Turin, 3 décembre.

La *Gazette Officielle* publie les paroles que l'am-  
bassadeur de France, M. de Sartiges, a prononcées  
en remettant au roi ses lettres de créance. M. de  
Sartiges a transmis à Sa Majesté l'assurance des sen-  
timents d'affection constante et de sympathie sincère  
de l'Empereur pour le roi Victor-Emmanuel et pour  
l'Italie.

Turin, 3 décembre.

M. Cassinis n'a pas réussi à former un ministère  
et a remis à Sa Majesté le mandat qui lui avait été  
donné.

La *Monarchia Nazionale* exprime le désir que le  
nouveau cabinet soit composé d'hommes étrangers  
aux divisions des partis; elle ajoute qu'une période  
de trêve est nécessaire pour que les passions politi-  
ques puissent s'apaiser.

Turin, 3 décembre au soir.

Le bruit que M. de San Martino aurait été chargé  
de la formation du nouveau cabinet est inexact.

On assure que cette mission a été donnée à M.  
Pasolini, préfet de Turin, qui l'aurait acceptée. On  
ne sait encore rien de certain sur les noms des mem-  
bres de la nouvelle administration.

Madrid, 3 décembre.

La discussion de l'adresse au sénat aura lieu sa-  
medi.

La *Epoca* dit que la lettre du général Prim au maré-  
chal Serrano, que les journaux ont publiée, est apo-  
ryphe. Sur la plainte du maréchal, une instruction  
judiciaire aura lieu pour découvrir l'auteur de cette  
mystification.

Bourse de Madrid du 4 décembre :  
3 0/0 intérieur, 51.80. — 3 0/0 bifféré, 45.75.

Revue des Journaux.

MONITEUR.

Le *Moniteur*, après avoir fait observer, dans  
son bulletin, que l'effervescence des populations  
est toujours grande en Grèce, et qu'on y si-  
gnale de nouvelles démonstrations en faveur  
du prince Alfred, ajoute qu'en Angleterre  
on prend de jour en jour les choses avec  
plus de sang-froid :

« On envisage certaines conséquences qui,  
tout d'abord, n'avaient pas frappé les es-

l'inspiration ramenait sur ses joues et de l'éclat dont res-  
plendissait l'azur foncé de ses yeux. Alice, en ce moment,  
était belle comme une apparition céleste.

La sonnette retentit, et la vieille Jeanne vint annoncer  
qu'un monsieur demandait à parler à madame.

« Le connaissez-vous ? dit Mme Norbert.

— Non, je ne crois pas l'avoir jamais vu.

— Faites-le entrer, Jeanne. »

La vue du personnage qui entra alors arracha à  
Mme Norbert et à Alice un cri de surprise et d'effroi :

« Monsieur d'Avigny ! »

Puis elles demeurèrent muettes et tremblantes; que  
pouvait-il vouloir à la femme et à la fille de son commis  
infidèle ?

Elles ignoraient encore quel vif intérêt leur portait cet  
excellent cœur, et sa visite inattendue leur causait une  
émotion dont il s'aperçut aisément.

« Ma présence vous étonne, madame, dit-il, en s'incli-  
nant avec respect devant Mme Norbert. Rassurez-vous,  
cependant; je n'ai que de bonnes nouvelles à vous  
apprendre. »

Alice fit un mouvement pour se retirer; il la retint.  
« Restez, mademoiselle, je vous en prie; ce que j'ai à  
dire vous intéresse aussi. »

Alors seulement Mme Norbert pensa à lui offrir un  
siège; puis elle demanda d'une voix émue :

« De bonnes nouvelles, disiez-vous ? »

— Oui, madame, des nouvelles d'une personne qui  
vous est bien chère.

— O Ciel ! serait-ce ?

prits, et on arrive à se demander, avec un  
journal, qui s'est tenu en garde contre tout  
entraînement irrésistible, si l'intérêt de l'An-  
gleterre, dans cette question, est en rapport  
avec les complications qu'elle renferme. »

LE CONSTITUTIONNEL.

Le *Constitutionnel* publie, sous la signa-  
ture de M. L. Boniface, un article dont  
l'auteur se propose d'examiner « froidement  
et sans parti-pris, les frais et les problèmes  
qu'offre à la méditation l'état présent de la  
Grèce : « Nous espérons faire voir qu'il n'y a  
dans les uns ni les autres, ajoute le pu-  
bliciste, rien qui justifie la vivacité et  
l'amertume de langage avec lesquelles les  
ont caractérisés quelques journaux français. »

Le *Constitutionnel* pose, ensuite, comme  
un fait acquis à l'histoire contemporaine que  
si le roi Othon a succombé par une  
certaine impuissance administrative, il a  
succombé surtout par l'impuissance où il  
s'est trouvé de satisfaire les désirs d'agran-  
dissement de sa patrie adoptive. Or, dans  
quelle situation se trouvera le successeur  
du roi déchu ? « Le nouveau roi n'aura évi-  
demment que deux voix ouvertes devant  
lui : ou comprimer les vœux de la nation,  
ou tenter de les satisfaire. » Si le succes-  
seur d'Othon, suivait la voie parcourue par  
son prédécesseur, il se préparerait le même  
sort; s'il se faisait l'instrument des ambi-  
tions nationales, il amènerait une crise, en  
Europe, dont il est difficile de mesurer la  
portée. Afin de rendre son argumentation  
plus vive dans son allure, l'auteur de l'ar-  
ticle suppose que ce soit un prince de la  
famille impériale de France sur lequel se  
porte le choix des Grecs : « Les grandes  
puissances auraient toutes, à l'instant-même, le  
sentiment net et précis, d'un déplacement  
d'influences, et d'une rupture d'équilibre. »  
Mais, cette hypothèse écartée, et l'élection  
du prince Alfred étant devenue un fait ac-  
compli, n'est-il pas évident, qu'elle aurait  
pour inévitable conséquence d'inspirer de la  
témérité à la Grèce, et à l'Europe de la  
défiance ? »

« Il y a donc dans les projets, plus ou  
moins sérieux, dont le prince Alfred serait  
le héros plus ou moins spontané, des dif-  
ficultés assez visibles, pour avoir frappé les  
anglais eux-mêmes; nous les trouvons, pour  
notre compte, rassurantes par leur grandeur  
même. Une nation du premier rang, comme  
l'Angleterre, sent très-bien qu'elle est tenue

— De votre mari, n'est-ce pas ? Eh bien oui, de lui-  
même. Si j'avais su plus tôt que vous n'en receviez pas,  
il y a deux mois que je serais venu vous rassurer sur  
son sort.

— De lui ? de Norbert ? s'écria-t-elle toute palpitante.  
Vous savez ce qu'il est devenu ? Oh ! je vous en conjure,  
dites-le moi ; parlez, parlez vite !

— Je reçois à l'instant même une lettre de sa main.

— Une lettre ? d'où ? que vous apprend-elle ?

— De la Havane; mais tenez, madame, lisez vous-  
même. »

Mme Norbert prit la lettre; mais impossible à elle d'en  
déchiffrer un seul mot : le papier tremblait dans sa main,  
et les caractères dansaient devant ses yeux voilés de  
larmes. Alice n'était pas moins : à voir sa pâleur, on  
l'eût dite sur le point de se trouver mal. Ce fut donc  
M. d'Avigny qui donna lecture des lignes suivantes :

« Monsieur,  
» Depuis bientôt dix-huit ans, j'ai travaillé sans relâche  
à réparer ma faute. Le Ciel a pris pitié de mon repentir,  
il a béni mes efforts, et je vous envoie ci-joints les trente  
mille francs que je ne me pardonnerai jamais d'avoir eu  
la faiblesse de vous soustraire. Pourrez-vous oublier que  
j'ai si indignement trompé votre confiance, et à mon  
prochain retour en Europe, me tendre encore la main  
comme à un honnête homme ? Me croirez-vous si je vous  
proteste que les principes de probité ont toujours été  
dans mon cœur, que ma tête seule s'est égaré un instant.  
» J'ignore où sont ma femme et ma fille, si toutefois  
Dieu me les a laissées. C'est pour m'assurer de leur sort

à plus de réserve qu'une nation d'un rang inférieur. Il s'est fait, sans doute, beaucoup de bruit autour du nom du prince Alfred; mais, outre que le bruit n'est pas besogne, on sait que le tapage n'est pas précisément antipathique au caractère grec, ni même au caractère anglais.

» Nous persistons donc à penser que la meilleure attitude pour nous, dans cette question, c'est le calme. L'émotion aurait son temps si elle avait ses causes. La France pèse aujourd'hui d'un trop grand poids dans les affaires du monde, pour supposer que quelqu'un voudrait traiter légèrement son alliance.»

LA FRANCE.

La France, après avoir reproduit la pétition adressée à l'Empereur par les ouvriers typographes condamnés pour délit de coalition, ajoutée par l'organe de M. J. Cohen :

« Si nous ne nous trompons, c'est la première fois, dans les annales judiciaires, que le chef de l'état exerce son droit de grâce en considération de l'insuffisance ou des vices de la législation existante.

« Les imperfections de la loi sur les coalitions ont sans doute frappé l'esprit généreux de l'Empereur. Il faut espérer, dès-lors, qu'une étude approfondie de cette grave question aura bientôt pour but de mettre les dispositions légales en harmonie avec les vrais principes du droit pénal et les idées de sage liberté économiques, qui sont une des plus précieuses conquêtes de notre époque. »

UNION.

L'Union se montre sévère à l'égard du ministre Rattazzi dont la chute ne peut désarmer M. de Riancey :

« Ce gouvernement, dit ce publiciste, s'est rendu justice en abdiquant; c'est à l'opinion d'achever l'œuvre en le couvrant d'une réprobation universelle.

» Maintenant que fera le Piémont? A qui va-t-il livrer ses destinées? Qui osera prendre la suite des affaires que déserte M. Rattazzi? »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral en date du 4 décembre courant, le sieur Agelou (Jean-Pierre), a été nommé instituteur communal à Gréalou, en remplacement de M. Donnadiou.

— Par un autre arrêté du même jour, M. Donnadiou (Antoine), instituteur communal à Gréalou, a été appelé au poste de Flaujac (Livernon).

Par arrêté de M. le Directeur général des contributions directes, en date du 3 décembre courant, M. Mabit, surnuméraire à Aurillac, est nommé contrôleur de 3<sup>e</sup> classe dans le département du Lot, en remplacement de M. Tétéro, qui passe, avec son grade, dans le département du Gard.

Samedi soir, à huit heures, a eu lieu la séance d'inauguration de la conférence des avocats de Cahors. M. E. Dufour, qui en est le président, a prononcé un discours qui a été couvert d'applaudissements. La Conférence, par l'organe de M. Guilhou, son vice-président, a manifesté le désir que ce discours fût conservé dans les archives de la société. M. le président y a consenti.

Les plaidoiries ont aussitôt commencé.

On a discuté cette question :

« Quand un partage d'ascendants est attaqué

que j'ai hâte de revoir la France. J'espère arriver à Bordeaux six semaines après ma lettre, et vous solder alors le reste des intérêts de la somme.

» Julien NORBERT. »  
« Mon Dieu, mon Dieu, soyez béni! Je vais donc le revoir, le revoir homme d'honneur! » s'écria Mme Norbert en tombant à genoux.

Sa fille suivit son exemple, et toutes deux adressèrent au Ciel de ferventes actions de grâces. D'Avigny les contemplant avec attendrissement; il était heureux, lui aussi, heureux de la joie qu'il leur avait apportée, heureux de pouvoir rendre toute son estime à ce Norbert qu'il avait toujours aimé et toujours plaint.

« Oh! dit Mme Norbert en levant sur lui un regard timide, je lis dans vos yeux l'indulgence et le pardon. Dieu vous récompensera, M. d'Avigny! »

Et elle lui prit une main, tandis qu'Alice s'emparait de l'autre et la couvrait de baisers.

Une larme brilla dans l'œil de cet excellent homme; il répondit d'une voix émue :

« De quoi donc me remerciez-vous? Qu'ai-je à pardonner? Tout n'est-il pas réparé, oublié? Ne parlons plus du passé, je vous en prie, et permettez-moi, madame, d'offrir à votre Alice cette somme sur laquelle je ne comptais plus et qui est le fruit du travail de son père. Quant aux intérêts, dont il parle, vous savez mieux que personne par quelle main ce qu'il n'a pu acquitter lui-même se trouve remboursé et au-delà. Mais c'est affaire entre nous deux pour après son retour.

— M. d'Avigny, répliqua Mme Norbert avec un accent

pour cause de lésion, ou comme renfermant des dispositions excédant la quotité disponible, l'estimation des biens doit-elle être faite d'après leur valeur au moment du partage, ou bien d'après celle qu'ils ont au moment du décès de l'ascendant? »

M<sup>e</sup> Alexandre de Laromiguière a plaidé l'affirmative;

M<sup>e</sup> Fournier la négative;

M<sup>e</sup> Arnault a conclu comme ministère public;

M<sup>e</sup> Dufour a résumé les plaidoiries, et les membres de la Conférence consultés se sont tous prononcés pour l'affirmative.

La nommée Jeanne Delrieu, de la commune de Bio, vient de recevoir des éloges de l'Administration pour avoir, le 22 octobre dernier, promptement secouru un enfant de cinq ans, qui, en sa présence, s'était laissé choir dans un lac très-profond, où il courait le plus grand risque de se noyer.

MAIRIE DE CAHORS.

ADJUDICATION

Des Travaux de réparations et de nouvelles appropriations à faire au bâtiment de la Salle de Spectacle, consistant en :

- 1<sup>o</sup> Modification du Local occupé par le cercle de l'Union;
- 2<sup>o</sup> Appropriation de quatre loges d'actrices à l'entresol de l'arrière-scène.

Le Public est prévenu que le SEIZE décembre courant, jour de mardi, à midi précis, il sera procédé, dans la salle des actes publics de l'Hôtel-de-Ville, par le Maire, assisté de deux membres de la Commission municipale et de M. l'Architecte de la ville, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, des travaux de réparations et de nouvelles appropriations à faire au bâtiment de la Salle de Spectacle, consistant en :

- 1<sup>o</sup> Travaux d'appropriation à faire au cercle de l'Union;
- 2<sup>o</sup> Appropriation de quatre loges d'actrices à l'entresol de l'arrière-scène,

Et dont le total s'élève (non compris : 1<sup>o</sup> 240 fr. 68 cent. en réserve pour prolongement de sonnettes, réparations de planchers, construction d'un évier et d'un fourneau; 2<sup>o</sup> 129 fr. 42 cent. en réserve, pour badigeonnage, réparations de planchers et cas imprévus; 3<sup>o</sup> 127 fr. 50 cent. pour frais de direction), à la somme de deux mille cent soixante-dix-neuf francs quatre-vingt-dix cent. ci... 2.179<sup>f</sup> 90

On n'admettra à l'adjudication que des personnes d'une moralité, d'une solvabilité et d'une capacité reconnues.

Le devis des travaux et le cahier des charges sont déposés au Secrétariat de la Mairie, où il en sera donné connaissance aux intéressés. En l'Hôtel-de-Ville, le 6 décembre 1862.

Le Maire de Cahors,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
CAVIOLE.

L'éclipse partielle de lune, annoncée pour le 6 décembre et visible en partie à Cahors, a eu lieu ce matin. La lune est entrée dans la pénombre à 4 heures 41 minutes; l'éclipse a commencé à 5 heures 55 minutes et a fini à 9 heures 44 minutes; la sortie de la pénombre a eu lieu à 11 heures environ.

Par décret impérial daté du palais de Compiègne, le 30 novembre 1862, M. Armand, procureur impérial près le tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Villeneuve, a été nommé conseiller près la cour impériale d'Agen, en remplacement de M. Desmolin, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

de douloureuse fierté, voulez-vous donc nous ôter la joie que nous causait cette restitution et nous faire manquer aux intentions de mon mari ?

— Ces intentions, madame, il les a remplies; à mon tour de disposer...

— Mais...

— Ah! je vous en conjure, reprit-il avec douceur et tristesse, laissez-moi le trop rare plaisir de faire un peu de bien. Vous rappelez-vous, madame, les premières années de votre mariage, où j'allais parfois me reposer des affaires en causant, le soir, avec vous et votre mari, et en jouant avec votre petite fille? Elle était au berceau; mais alors déjà je l'aimais tant que j'avais résolu de m'occuper de son avenir. Ne me faites pas violer la parole que je m'étais donnée à moi-même. Une mère n'a pas le droit de s'opposer au bonheur de son enfant.

A ces mots, déposant sur le front d'Alice un baiser paternel, il lui présenta un charmant portefeuille qui contenait les trente mille francs.

« Gardez ceci en souvenir de moi, poursuivit-il, et soyez sûre que j'ai autant de plaisir à vous doter qu'à doter ma pauvre fille. »

Puis il tendit la main à Mme Norbert et se retira précipitamment pour se soustraire à leurs élans de reconnaissance.

Généreux d'Avigny! on voit bien qu'il suivait cette fois son premier mouvement, qu'il agissait sans avoir consulté sa femme.

Dès qu'il fut sorti, la mère et la fille se jetèrent dans les bras l'une de l'autre et confondirent longtemps dans

On nous écrit de Cazals, 30 novembre :

Lundi dernier, la fête de l'Adoration perpétuelle a été célébrée à Pomarède, avec une grande pompe. Le nouveau curé de cette paroisse, M. l'abbé Rayssac, pour donner plus d'éclat à cette fête, avait invité plusieurs prêtres de divers cantons.

L'abbé Solinbac, doyen du canton de Cazals, fut chargé d'inaugurer la nouvelle chaire et de prêcher le sermon d'usage. Après les vêpres, qu'il venait de chanter, accompagné par de belles orgues et par deux chœurs d'hommes et de filles, le digne pasteur monta en chaire. Dans son discours, qui avait pour sujet l'Auguste sacrement de l'Eucharistie, l'ancien missionnaire a été sublime. Sa parole entraînante, persuasive, éloquente, a facilement fait passer dans le cœur des fidèles et des prêtres présents tous les sentiments d'admiration et d'amour divin dont il se sentait lui-même pénétré.

Les habitants de Pomarède et tous ceux à qui il a été donné d'assister à cette cérémonie, conserveront longtemps le souvenir de cette journée.

La cour impériale de Lyon (2<sup>e</sup> chambre) vient, sous la présidence de M. Despretz, de rendre, en matière d'honoraires et d'émoluments dus aux syndics et liquidateurs, un jugement qui intéresse essentiellement tous les commerçants.

Il résulte de cet arrêté qu'en aucun cas un liquidateur ou syndic salarié ne peut prétendre à un émolument tant pour cent sur les sommes qu'a embrassées sa gestion. Le liquidateur ne peut pas et ne doit pas mesurer ses émoluments au temps employé, ce mode n'étant ni juste ni dans l'intérêt des créanciers. Ces émoluments, en cas de difficultés, doivent être fixés par les tribunaux, eu égard au travail et aux soins qu'a exigé la gestion, comme aussi à l'importance et au succès de l'affaire.

On sait que le ministre de l'intérieur avait demandé aux préfets des renseignements sur une proposition faite par un certain nombre de ces magistrats de fixer exceptionnellement la clôture de la chasse au 1<sup>er</sup> Janvier, en raison de la rareté du gibier.

Voici, sur ce qui s'est passé dans le département de l'Aisne, quelques renseignements du Journal de Laon.

« Une enquête a été ouverte, et les principaux chasseurs ont été entendus dans un certain nombre de communes importantes. La question, telle que la pose la circulaire, leur a été soumise, et on leur a demandé ce qu'ils pensaient d'abord de la cause de la rareté du gibier, et ensuite de la fermeture au 1<sup>er</sup> janvier en vue de sa conservation.

» Il paraît qu'on a été à peu près d'accord sur ces points :

» La destruction du gibier n'est point le fait de l'exercice de la chasse, telle qu'elle est réglementée.

» Elle tient bien plutôt à l'organisation en grand d'un système de braconnage qui met son industrie et son habileté au service des grands établissements culinaires et de comestibles.

» La chasse, après les premiers moments d'ouverture, est peu destructive.

» Au contraire, elle a pour effet de sauvegarder le gibier, qu'elle effarouche et tient en mouvement, contre la destruction en grand par les braconniers surveillés de jour et tout naturellement par les chasseurs, et gênés de nuit par cette circonstance que le gibier qui a fui devant le chasseur ne se trouve que rarement aux endroits de sa remise habituelle et parfaitement connue des fraudeurs.

une muette étreinte leurs sanglots et leurs larmes de joie. Quand leur émotion se fut un peu calmée, elles s'entretenirent du mari et du père qu'elles allaient revoir, de leur nom réhabilité, des bienfaits de M. d'Avigny.

« Ah! dit Alice, devenue tout à coup pensive, il me donne trente mille francs de dot. Il ne sait donc pas que je ne me marierai jamais; que sa fille... arrière ces pensées! j'ai peur de devenir jalouse de Laure. Aujourd'hui, pourtant, je serais digne du comte; mais il est trop tard, et, d'ailleurs, il ne m'appartient pas de rien souhaiter qui puisse être un chagrin pour notre généreux bienfaiteur.

— Si tu écrivais à Mme d'Orange? dit sa mère, pour détourner ses pensées de ce triste sujet.

— Tu as raison, mère, que notre excellente amie apprenne sans retard l'heureux événement qui nous arrive.

D'une main encore tremblante, Alice traça rapidement quelques lignes et envoya Jeanne les porter à la poste le soir-même.

Le lendemain, au retour d'une promenade matinale, dans ces charmants bosquets tout pleins des souvenirs d'Alice, Eugénie trouva sur son bureau le billet de son amie, et, folle de joie, se mit à la recherche du vicomte pour lui apprendre l'heureuse nouvelle.

Après avoir parcouru en vain toute la maison, elle descendit au jardin en bondissant avec la légèreté d'une jeune biche.

Félix, assis sous un gros tilleul, un livre à la main, l'aperçut à une certaine distance et se leva pour aller au-

» Le nombre des permis diminuerait sensiblement si le temps de la chasse était aussi diminué, et cela au préjudice de l'Etat, de la commune et de l'alimentation publique.»

On dit que le conseil des ministres, dans sa dernière réunion, a réglé les dispositions principales du nouveau régime auquel va être soumise la boulangerie. La taxe du pain serait supprimée, et la fabrication ainsi que la vente de cette denrée rentrerait dans le droit commun. Pour les villes où l'industrie boulangère est organisée d'après une limitation restrictive, on prendrait des délais et on prescrirait les indemnités nécessaires. Jusqu'à nouvel ordre, la mercerie des grains et farines serait maintenue.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 30 novembre 1862.

9 Versements dont 2 nouveaux... 2,080<sup>f</sup> »  
7 Remboursements dont 4 pour solde. 2,736 56

TAXE DU PAIN. — 23 octobre 1862.

1<sup>re</sup> qualité 33 c., 2<sup>e</sup> qualité 32 c., 3<sup>e</sup> qualité 29 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862

Bœuf: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 15<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 05<sup>c</sup>.  
Taureau ou Vache: 1<sup>re</sup> catég., 95<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catég., 85<sup>c</sup>.  
Veau: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 30<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 20<sup>c</sup>.  
Mouton: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 25<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie 1<sup>f</sup> 15<sup>c</sup>.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

(Correspondances Havas et Bayvet).

ITALIE.

Turin, 1<sup>er</sup> décembre. — M. Rattazzi a annoncé à la chambre que le cabinet avait donné sa démission. M. Rattazzi a déclaré qu'il prêterait son appui aux efforts de ses successeurs pour recomposer une majorité. Il circule des bruits contradictoires sur le futur cabinet. Rien n'est encore décidé.

POLOGNE.

On mande de la frontière polonaise : « Les directeurs des commissions administratives de Pologne recevront le titre de ministre. M. Opolski sera ministre président. Entre la Pologne et la Russie, il sera établie une association douanière.

— La ville de Plock, chef-lieu du gouvernement de ce nom, a été, ces jours-ci, le théâtre d'un assassinat, commis sur la personne d'un agent de la police secrète, dans des circonstances épouvantables. Deux hommes sont entrés le soir chez cet agent, qui se nommait Jurkiewicz, pour le consulter, disait-il, sur une affaire importante. La conversation engagée, l'un des visiteurs saisit Jurkiewicz à la gorge pour l'étouffer, mais comme celui-ci était doué d'une force herculéenne, et repoussait vigoureusement cette attaque, l'assaillant lui porta plusieurs coups de poignard.

« Voyant que malgré ses blessures Jurkiewicz restait debout, l'autre visiteur lui porta un coup de poignard à la nuque, avec une telle force, qu'il ne put retirer l'instrument meurtrier. Jurkiewicz se sauva alors dans la rue et appela à son secours. Un négociant russe, qui demeurait en face de sa maison, ainsi que les personnes accourues à ses cris, le trouvèrent expirant. Jusqu'à présent les meurtriers n'ont pu être découverts. Jurkiewicz avait occupé plusieurs fonctions publiques et partout il s'était attiré la haine et le mépris de ses concitoyens par son hypocrisie et sa cupidité. Dernièrement, il a plongé dans le deuil plusieurs familles honorables. Aussi tous les habitants le regardaient comme le fléau de cette contrée.

— Les paysans se sont révoltés à Rypine (Pologne), à propos de la conscription, et se sont livrés à des excès.

Plusieurs maisons ont été détruites; la ville a été ravagée.

devant d'elle; mais l'admiration l'enchaîna à sa place. Eugénie était plus ravissante que jamais; les joues animées par l'émotion et par la rapidité de la course, les yeux rayonnants, ses belles boucles brunes lui battant sur le visage et sur le cou, ses pieds mignons laissés à découvert par son léger peignoir qui flottait au gré du vent, elle avait tout le charme, toute la poésie du bonheur vivement senti par une belle âme et reflété par une physionomie expressive.

« Où courez-vous ainsi charmante sylphide? demanda Félix d'un ton badin.

— Méchant, qui me laisse faire tout le chemin, quand je suis si pressée! » en tombant hors d'haleine sur le banc de mousse.

Félix lui entoura sa taille de son bras, et elle appuya sa tête sur l'épaule de son mari.

« Que tu es belle, mon Eugénie! reprit-il en la regardant avec tendresse. En vérité, si ce n'était pas fait depuis longtemps, je deviendrais amoureux de toi dans ce moment-ci.

— Oui, voilà comme vous êtes, vous autres hommes; la beauté avant tout.

— Non, pas avant tout; mais pourquoi n'irait-elle, quand elle est unie, comme chez toi, à toutes les grâces et à toutes les vertus? »

Vicomtesse de LERCHY.

La suite au prochain numéro.

RUSSIE.

St.-Petersbourg, 2 décembre. — Le Journal de St-Petersbourg dit qu'en d'autres circonstances la Russie aurait vu, sans peine, un de ses princes monter sur le trône hellénique, mais elle désire écarter des rivalités qui empêcheraient le développement de la Grèce. « La candidature du prince Alfred, ajoute la feuille russe, ne saurait être sérieuse. Le Morning-Post s'est moqué de nous, de l'Europe et surtout des Grecs. »

ANGLETERRE.

Londres, 2 décembre. — Le Morning-Post dit qu'avant qu'aucune manifestation se fût produite en Grèce, l'Angleterre proposa aux deux autres puissances protectrices une note excluant les membres des familles régnantes de France, d'Angleterre et de Russie. Cette proposition fut déclinée; depuis lors des manifestations populaires ont eu lieu en faveur du prince Alfred, la Russie est revenue à d'autres sentiments. L'Angleterre n'a jamais posé la candidature du prince Alfred; elle est restée neutre. Nous accepterons la proposition de la Russie si le duc de Leuchtemberg, déclaré membre de la famille impériale de Russie, est aussi exclu du trône.

On lit dans le Times: L'acceptation de la couronne hellénique, par le prince Alfred, est hors de cause. Il est étrange que les Grecs connaissant les instincts politiques de l'Angleterre, aient pu croire que des hommes d'État anglais mettraient un fils de la reine Victoria sur un trône révolutionnaire, chez un peuple étranger. L'acceptation du prince Alfred nous ferait porter la responsabilité des conflits de race et de religion toujours prêts à éclater en Orient. Elle ferait, en outre, surgir d'importantes questions internationales. La Convention de 1830 barre également le chemin au prince Alfred et au duc de Leuchtemberg. Du reste, les grecs ont à leur disposition l'archiduc Maximilien.

ESPAGNE.

Dans son discours, prononcé à l'ouverture des Cortès, la reine fait des vœux pour que les tribulations du Pape cessent.

S. M. espère que les difficultés au sujet du Mexique se termineront d'une manière satisfaisante.

AMÉRIQUE.

New-York, 22 novembre.

Le général Burnside occupe la rive gauche, et les confédérés la rive droite du Rappabannok.

Une bataille est imminente devant Frédérisburg entre les généraux Sumter et Longstreet.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Faits divers.

On lit dans le bulletin politique du *Moniteur* On annonce de Santiago (Chili) que M. de Tonness (Orélie-Antoine) a été remis par le gouvernement chilien au chargé d'affaires de France. Il sera embarqué sur le vaisseau le *Duguay-Trouin*, qui le rapatriera.

— Un incident assez étonnant, dit l'*Echo de l'Oise*, a eu lieu lors de la revue passée par l'Empereur, le 15 novembre, à Compiègne. Un sergent du 73<sup>e</sup> régiment de ligne, arrivé quelques instants auparavant par le chemin de fer s'est approché de Sa Majesté, en lui présentant une lettre de son colonel, et l'a suppliée de lui accorder immédiatement audience pour une affaire de vie ou de mort. L'Empereur ayant autorisé ce militaire à s'expliquer, le sergent a raconté qu'un de ses camarades, sergent comme lui, et avec lequel il a fait les campagnes de Crimée et d'Italie, venait d'être condamné à la peine de mort pour avoir, dans un moment d'emportement, commis un acte d'insubordination, et qu'il allait être fusillé dans trois heures si la clémence impériale ne s'étendait pas sur lui. Après s'être assuré par l'examen des pièces produites à l'appui de ces paroles, que le militaire pour lequel on sollicitait sa clémence, était véritablement digne d'intérêt, l'Empereur s'est tourné vers l'Impératrice, qui était à ses côtés sur le perron du palais, et a dit que le jour de la sainte Eugénie il était heureux de pouvoir accorder la grâce qu'on lui demandait. Sa Majesté a ensuite ordonné à un de ses aides-de-camp de faire télégraphier de suite sa décision pour empêcher l'exécution de l'arrêt du conseil de guerre. Dans la journée, l'Empereur a voulu revoir le sergent qui n'avait pas craint d'entreprendre un pénible voyage et de venir jusqu'à lui pour sauver un de ses camarades, sans penser à parler de ses services personnels; et Sa Majesté lui a, dit-on, remis la médaille militaire.

— On annonce de Londres, dit l'*Indépendance*, la mort du docteur Bernard, si bien connu pour la part qu'il a été accusé d'avoir prise au complot d'Orsini, contre la vie de Napoléon Bonaparte. On sait que M. Bernard avait, en 1848, joué un rôle assez actif dans les clubs qui s'étaient organisés à cette époque. Condamné alors par contumace, il s'était réfugié à Londres pour se soustraire à une captivi-

té prolongée. On se rappelle qu'il fut poursuivi devant la cour centrale criminelle de Londres pour complicité dans l'attentat contre la vie de l'Empereur et qu'il fut acquitté.

Sa vie à Londres était fort pénible, il y a quelques mois, on dut l'enfermer dans une maison de santé, dont il n'est sorti récemment que sur l'engagement pris par ses amis de le garder à vue.

— Vendredi dernier, vers six heures du soir, un phénomène météorologique s'est manifesté à Candé (Maine-et-Loire): Un globe lumineux, d'un volume assez considérable a traversé le ciel, dans la direction du nord-est au sud-est. C'était un bolide, qui n'était qu'un bolide, a lancé, à diverses reprises, des gerbes de feu de différentes couleurs: il a brillé pendant à peu près vingt secondes.

GRAND HOTEL DU LOUVRE

En exploitation depuis 1855, situé dans le quartier le plus central de Paris, rue de Rivoli et place du Palais-Royal.

600 Chambres de 3 à 20 fr. — 60 Salons de 4 à 20 fr. — Salle à manger richement décorée. — Table d'hôte à 6 heures. — Salons de restaurant.

Moyennant le prix de 12 fr. 50 par jour, au 4<sup>e</sup> étage, et de 15 fr. au 3<sup>e</sup>, MM. les Voyageurs ont au Grand Hôtel du Louvre: une Chambre, le Déjeuner, le Dîner à Table d'Hôte, l'Éclairage et le Service.

— Un correspondant de la *France centrale* annonce à ce journal que les héritiers collatéraux du marquis de Villette, aujourd'hui en possession de son immense fortune, viennent de faire remettre à M<sup>e</sup> Léon Duval, leur avocat, une somme de 50,000 fr.; ils lui ont envoyé en même temps le cœur de Voltaire que possédait M. de Villette.

M<sup>e</sup> Léon Duval, ne sachant que faire de ce présent, l'a offert à son tour à l'Académie française, laquelle a chargé MM. Emile Augier et Prosper Mérimée de lui faire un rapport sur ce sujet.

Enfin, les héritiers ont également remis à M<sup>e</sup> Léon Duval une malle énorme, toute remplie de papiers inédits de Voltaire, qui, d'après les prescriptions testamentaires de l'auteur, ne doivent être publiés que cent ans après sa mort. Or, Voltaire étant décédé en 1778, c'est dans seize ans que les papiers en question pourront être mis au jour.

— Nous trouvons aujourd'hui dans le *Droit*, le récit d'un double assassinat amené par une cause probablement sans exemple:

« Le 12 novembre dernier, venait devant la 2<sup>e</sup> chambre de l'*Audiencia réal* (cour d'appel) de Barcelone, l'affaire de Joseph Mirapein, de Igualada. L'accusation lui reprochait deux meurtres.

» En première instance, l'accusé avait été condamné à la peine de mort, et le procureur fiscal de S. M. la reine demandait purement et simplement devant la cour, la confirmation de cette sentence. Ses défenseurs, au contraire, soutenaient que leur client ne pouvait être considéré comme responsable de ses actes, et qu'il avait agi sous la pression de la monomanie.

» Sur ce, arrêt de la cour, qui ordonne que l'Académie de médecine sera appelée à donner son avis. Ce corps savant, dans son rapport, a déclaré à l'unanimité que l'accusé était atteint d'une monomanie religio-homicide. En conséquence de ce rapport, le fiscal requiert l'acquiescement de Mirapein.

» Voici, d'après son discours, les circonstances qui ont amené et accompagné le crime:

» Il paraîtrait que l'accusé craignait depuis longtemps de mourir en état de péché mortel, et ce par défaut de secours religieux à ses derniers instants. Il avait remarqué que les condamnés à mort ont tout le temps nécessaire de se préparer à mourir chrétiennement. Aussi se décida-t-il à commettre quelque crime qui le fit condamner au dernier supplice.

» Pour y arriver, il vendit tout ce qu'il avait et, achetant un couteau, il se rendit au café de Igualada, où se trouvaient deux de ses amis. Au moment où il les quitte, il frappe traitreusement l'un d'eux de trois coups de couteau à l'épaule et prend la fuite. Mais à l'instant, et c'est lui qui parle, il lui vint à l'idée que peut-être il n'avait pas réussi à tuer son ami, et que, par conséquent, il n'avait pas atteint le résultat qu'il s'était proposé; aussi s'arrange-t-il de manière à assassiner un jeune homme de dix-huit ans, employé dans une maison de campagne des environs. Après quoi, il se met incontinent à la disposition de l'autorité.

Le récit du *Droit* s'arrête là; nous imaginons que la demande du fiscal aura été homologuée.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Paris.

5 décembre.

L'inauguration du boulevard du Prince-Eugène aura lieu dimanche prochain 7, avec une grande solennité. L'Empereur doit parcourir, à cheval, le nouveau boulevard, et S. M. l'Impératrice suivra l'Empereur à quelque pas, en voiture découverte.

LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice arriveront dans la soirée du 16, de Compiègne.

— Les obsèques de M. le vice-amiral Hugon, sénateur, grand-croix de la Légion-d'Honneur, mort le 30 novembre dernier, ont eu lieu aujourd'hui 3 décembre, à l'église de la Magdeleine.

— Le comte de Goltz est définitivement nommé ministre plénipotentiaire à Paris.

— L'Empereur a fait, vendredi dernier, une visite aux fouilles archéologiques du mont de Berny, près Pierrefonds. Sa Majesté était accompagnée de M. Maury, membre de l'Institut, de M. Stoffel et de M. Roucy, juge près le tribunal de Compiègne.

On sait que M. Roucy a reçu mission de l'Empereur de signaler les découvertes archéologiques on de poursuivre, dans l'intérêt de l'histoire, les recherches qui ont été commencées sur certains points de notre localité.

Au Mont de Berny, M. de Roucy s'est livré à des fouilles qui ont amené la certitude d'un antique emplacement renfermant encore un mur d'enceinte, une piscine en stuc, des sépultures gallo-romaines contenant une cinquantaine de squelettes, des ornements en bronze, des monnaies gauloises et romaines, et des vases en verre et en terre.

Sa Majesté a examiné avec un vif intérêt ces vestiges du temps passé dont la découverte peut être fort utile à l'histoire.

— C'est mercredi dernier, que l'ancien rédacteur en chef de la *Presse*, M. Emile de Girardin a fait sa rentrée dans le journal qu'il a fondé en 1836, et qu'il a dirigé pendant vingt années.

— La poursuite en dénonciation calomnieuse de M. Mirès contre les administrateurs des ports de Marseille, a été plaidée devant la 7<sup>e</sup> chambre correctionnelle. M<sup>e</sup> Nouguier soutient la poursuite dans l'intérêt de M. Mirès. M<sup>e</sup> Jules Favre défend les administrateurs.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Variétés.

par M. LAROUSSE, 49, rue St.-André-des-Arts, Paris. Extraits.—Voir les nos du *Journal du Lot* des 13 septembre et 11 octobre, 18 novembre.

Soldats, du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplant!

Bonaparte, après sa glorieuse campagne d'Italie, poussa le Directoire à entreprendre la conquête de l'Égypte: il voulait « s'enfoncer dans ces contrées de la lumière et de la gloire, où Alexandre et Mahomet avaient vaincu et fondé des empires, y faire retentir son nom et le renvoyer en France répété par les échos de l'Asie. » Après avoir, en passant, conquis l'île de Malte, que ses chevaliers dégénérés défendirent à peine, les Français débarquèrent le 1<sup>er</sup> juillet 1798 à quatre lieues d'Alexandrie, qui fut emportée d'assaut le lendemain. Bonaparte leur fit ensuite prendre la route du Caire; ils traversèrent le désert de Damahour sous un ciel de feu, avec des fatigues et des privations de toutes sortes. Après quelques escarmouches contre les mameluks, on arriva près des ruines de l'antique Memphis, et l'armée fut saisie d'admiration à la vue des pyramides gigantesques de Giseh, que dorait l'éclat du soleil. Alors Bonaparte, galopant devant les rangs de son armée, s'écria: « Soldats, songez que du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplant! »

L'histoire, en effet, nous apprend que ces antiques monuments de la puissance des Pharaons remontent à plus de quatre mille ans, et si, dans le cours d'une si longue existence, ils ont pu être témoins de grandes choses, ils n'en virent jamais de plus grande que la victoire complète remportée par les Français sur les mameluks, victoire qui nous permit d'entrer le lendemain en triomphateurs dans la capitale de l'Égypte.

De Giseh l'on arrive au champ de bataille des Pyramides, ainsi nommé sans doute parce que de là précisément les Pyramides ne sont pas visibles. Que devient alors la fameuse proposition des quarante siècles?

CASIMIR DIDIER, les nuits du Caire.

Les adversaires sérieux du régime monarchique promettent pour un prochain avenir, aux masses populaires, des satisfactions devenues chères à toutes les classes, et auxquelles aujourd'hui tous les hommes pensent avec rai-

son, dans une certaine limite, avoir acquis des droits sacrés. Traçant le plus séduisant tableau de la prospérité de la démocratie américaine, ils affirment que si, en France, les ouvriers et les paysans ne sont pas aussi magnifiquement partagés, c'est à la monarchie qu'il faut s'en prendre. La monarchie, personnifiée dans la dynastie de Juillet, est mise en demeure de montrer que, mieux que qui que ce soit, elle a puissance de guider les populations vers la terre promise. Il ne dépend que d'elle et de ceux qui lui sont dévoués, qu'elle sorte avec éclat de cette épreuve décisive. L'instant critique est arrivé, instant solennel où l'on peut appliquer à la France cette parole, que quarante siècles la contemplant; non quarante siècles de passé, mais quarante siècles d'avenir, de qui les destinées politiques seront fixées par le résultat des expériences que va tenter l'Europe, sous les auspices et à la suite de la France.

MICHEL CHEVALIER, des intérêts matériels en France.

Pour extrait: A. LAYTOU.

L'abbé Paramelle, notre honorable compatriote, publia, il y a quelques années, un ouvrage remarquable: *L'Art de découvrir les Sources*. Ce travail, hautement apprécié, a attiré à son auteur les éloges de nos sommités scientifiques. Nos lecteurs liront, nous n'en doutons pas, avec plaisir, l'opinion de divers journaux de la Capitale sur cette œuvre sérieuse.

A. LAYTOU.

*La Patrie*, — 25 janvier 1856. — Il y a des siècles que les peuples et les savants se préoccupent de cet art qui répond à un besoin si pressant... Bien des tentatives ont été faites, la plupart sans portée sérieuse et sans résultat satisfaisant; c'est que les rares géologues qui se sont livrés à cette étude spéciale sont restés dans les généralités et n'ont rien précisé, ou la divination s'en est mêlée... La théorie nouvelle étant basée sur la disposition et la constitution des terrains, des notions de géologie deviennent indispensables à quiconque voudra faire des progrès dans cet art. L'auteur indique les lignes que suivent les sources sous terre, et les points où les fouilles doivent être pratiquées. Les moyens de connaître la profondeur et le volume d'une source sont l'objet d'une discussion approfondie. Les travaux à exécuter pour mettre les sources à découvert. Cette partie de l'ouvrage offre un intérêt sérieux, et constitue un traité complet sur la matière, l'auteur y fait preuve de connaissances fort étendues, et parle avec la conviction et l'autorité que donnent la pratique et l'expérience d'un art difficile.

*La Gazette de France*, — 23 janvier 1856. — Le traité de *L'art de découvrir les Sources*, par M. l'abbé Paramelle, est, sans comparaison, le meilleur enseignement; c'est l'œuvre d'un homme éclairé, consciencieux et profondément instruit de son sujet; c'est un de ces livres de fonds qui survivent aux milles productions que chaque jour voit éclore et disparaître.

*Le Pays*, — 20 mars 1856. — M. l'abbé Paramelle, ne se contente pas d'être un praticien habile dans l'art de découvrir les sources, il a voulu en laisser une théorie, basée sur sa longue expérience; il vient de publier un livre intitulé: *L'art de découvrir les Sources*, dont il a fait offrir un exemplaire à l'Académie des sciences, par M. Despretz, M. l'abbé Paramelle a des titres qui en font aujourd'hui une autorité dans la science pratique de la découverte des sources. Ce fut dans l'étude pratique de la géologie que M. Paramelle chercha la connaissance de l'hydrographie souterraine. Ses recherches ont porté sur près de quarante départements qui ne prononcent son nom qu'avec reconnaissance. Depuis deux ans, M. Paramelle a cessé d'exercer son art; mais, ne voulant pas que la méthode expérimentale qu'il a créée périt avec lui, il l'a consignée d'une façon fort claire dans un livre qu'il publie aujourd'hui et dont la lecture est fort agréable. *L'art de découvrir les Sources*, est tout à la fois une géologie, une hydrographie et une météorologie dans lesquelles on reconnaît avant tout la touche du praticien. Ce livre n'est pas exempt de recherches savantes: on y trouve une analyse très-substantielle des écrits anciens qui ont trait à la formation et à la découverte des cours d'eau. Pour notre part, nous avons lu cet ouvrage avec le plus vif intérêt; nous l'avons trouvé rempli d'aperçus ingénieux, de formules de lois générales largement tracées et des connaissances pratiques qui manquent souvent dans les livres de géologie que nous avons sous les yeux.

*L'Illustration*, — 22 mars 1856. En réalité, rien de plus simple que l'explication par

Les causes météorologiques et géologiques d'origine, des cours cachés, de leur direction, du volume de leurs eaux, de leur profondeur, du niveau auxquelles elles devront arriver sur le sol. Ici se présente la question vitale et pratique par excellence, dont la solution ne pouvait être tentée qu'après la connaissance absolue de tous les genres de considération qui précèdent. Quel est le point où les fouilles doivent être pratiquées pour atteindre le cours d'eau souterrain et amener l'eau à la surface voulue ? Sur cette question, plus encore que sur toute autre, le docte abbé a donné des preuves de la sagacité à ce sujet dans son livre, mettent le lecteur à même de se familiariser complètement avec tout ce qui concerne l'art de découvrir les sources. Il explique longuement les moyens de connaître la profondeur d'une eau souterraine et son volume; il décrit les terrains favorables à leur découverte, et ceux qui ne donneraient que de pauvres résultats; tels sont les terrains volcaniques, les terrains faibles, les terrains disloqués, etc. Les eaux naturelles, dites minérales, thermales, intermittentes, etc., doivent aussi faire partie du domaine dont s'occupe le chercheur de sources; l'auteur donne un aperçu des ces eaux naturelles, de différents genres. En dernier lieu, il indique les travaux à exécuter pour mettre les sources à découvert, et il expose les moyens de suppléer à celles-ci lorsqu'elles sont déficientes. Il termine enfin par les principales méthodes qui ont été pratiquées par les anciens et les modernes pour les découvrir. L'ouvrage de l'abbé Paramelle n'est donc point une simple théorie dont l'épreuve serait à faire; c'est le résumé de toutes les observations hydrographiques qu'il lui a été donné de recueillir pendant neuf années d'études théoriques et vingt-cinq années d'expériences. Cet ouvrage est écrit avec clarté et naïveté simple qui fait la force des honnes explications, et qui, du reste, n'a point exclu ici la sagacité des vues, ni la connaissance variée de tous les points pris en considération. Le sujet était presque nouveau, du moins n'avait-il pas encore été traité d'une manière élémentaire.

Pour extrait : A. LAYTOU.

**BULLETIN COMMERCIAL.**

VINS ET SPIRITUEUX.

Les 3/6 du Nord sont calmes; le disponible vaut 65-50, le livrable sur décembre 65 à 64 fr., les 4 premiers mois 66 fr., et les 4 mois chaud 68 à 69 fr. l'hect. à 90 degrés; les alcools du Languedoc en disponible 99 fr. l'hect. à 86 degrés. Le tout à l'entrepôt.

A Béziers, hier, les 3/6 disponibles ont été fixés à 84 fr. l'hect.

Le commerce des eaux-de-vie est animé; ce sont surtout les eaux-de-vie nouvelles des Charentes qui donnent lieu aux transactions; les prix varient sur le marché de Cognac de 140 à 160 fr. l'hect., selon la qualité. A l'entrepôt du quai Saint-Bernard, les affaires sont plus lentes; la consommation de détail donne seule lieu à la vente de quelques pipes en provenance de Montpellier.

Les vins nouveaux sont fermement tenus; par continuation, la vente est active et la demande faite par la consommation donne de l'animation aux affaires. On avait cru qu'au sortir des vendanges la baisse devait prévaloir, on s'était laissé dégarner en présence du peu de qualité des vins de 1861, et tout le monde est venu à la fois aux achats sur les vins nouveaux, un peu à cause de leur bonne qualité, un peu parce que les prix ont débuté activement à de bas prix.

CONDOM, 30 novembre.

Depuis notre dernier numéro, des affaires très-importantes ont été traitées sur nos marchés d'Eauze et de Condom.

On a payé: Haut-Armagnac 77-50 à 80 fr.; Ténarèze 83-75 à 85 fr.; Bas-Armagnac 90 à 92 et 95 fr.

CETTE, 26 novembre.

Cours fixés à 83 fr.; décembre 81 fr.; quatre premiers mois 81-50, fait; après 81 fr. Marc 57 fr., nominal.

BÉZIERS, 28 novembre.

A notre marché de ce jour le cours des 3/6 bon goût, disponible, a été fixé à 84 fr., pour 229 pièces.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

Dans le but d'assurer, de bonne heure, l'admission des candidats aux Ecoles navale, Polytechnique et Militaire, de nouveaux cours seront ouverts, le 6 janvier prochain, à l'institution préparatoire, dirigée par M. Lorioi, 49, rue d'Enfer, à Paris.

Parmi les Médailles de l'Exposition de Londres, nous remarquons celle qui a été décernée à la Maison MENIER, pour « l'excellence et la qualité de son Chocolat. »

**SAISON D'AUTOMNE.**

Les personnes qui ont l'habitude de se purger à l'automne, celles qui craignent le retour de *maladies chroniques* ou d'être incommodées par le *sang ou les humeurs*, trouveront dans le CHOCOLAT de DESBRIÈRE, rue Lepelletier, 9, un purgatif agréable et très-efficace. Il se vend dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE, car il y a des imitations.)

**IRRITATION de POITRINE et de la GORGE.**

L'efficacité de la PATE et du SIROP de NAFÉ de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, a été constatée par 50 médecins des hôpitaux de Paris.

MAL DE DENTS.—L'Eau du Dr. OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur.—Dépôts dans toutes les Pharmacies.

Théâtre de Cahors.

Dimanche, 7 décembre 1862.

LA

**FILLE DU RÉGIMENT**

Opéra-comique en deux actes.

**LE BOURREAU DES CRANES**

Vaudeville en trois actes.

**QUAND ON ATTEND SA BOURSE**

Comédie en un acte.

Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 1<sup>re</sup> quinzaine de novembre.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilog.
Bœufs.....	42	42	551 k.	0 <sup>fr</sup> 67
Veaux.....	79	79	86 k.	0 <sup>fr</sup> 74
Moutons.....	332	332	32 k.	0 <sup>fr</sup> 55
Porcs.....	42	42	156 k.	4 <sup>fr</sup> 40

VIANDE (prix moyen).  
Bœuf 1<sup>er</sup> 05; Vache 0<sup>fr</sup> 71; Veau 1<sup>er</sup> 16; Mouton, 1<sup>er</sup> 16 c. Porc, 1<sup>er</sup> 38.

**MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT,**

DE LA 1<sup>re</sup> QUINZAINE DE NOVEMBRE.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment...	909	306	22 <sup>fr</sup> 54	78 k. 240
Mais.....	314	147	12 <sup>fr</sup> 42	»

PAIN (prix moyen).

1<sup>re</sup> qualité, 0<sup>fr</sup> 35; 2<sup>e</sup> qualité, 0<sup>fr</sup> 31; 3<sup>e</sup> qualité, 0<sup>fr</sup> 27.

**VILLE DE CAHORS.**

Marché aux grains. — Lundi, 1<sup>er</sup> décembre 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment...	909	306	22 <sup>fr</sup> 54	78 k. 240
Mais.....	314	147	12 <sup>fr</sup> 42	»

**BULLETIN FINANCIER.**

BOURSE DE PARIS.

4 décembre 1862.

	Au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....		70 45	» 05	» »
4 1/2 pour 100 .....		97 85	» »	» 05

5 décembre.

	Au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....		70 25	» »	» 20
4 1/2 pour 100 .....		97 80	» »	» 05

6 décembre.

	Au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....		70 45	» 20	» »
4 1/2 pour 100 .....		97 45	» »	» 35

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Naissances.

5 décem. Escabasse (Jean), rue du Rempart.

Mariages.

5 — Sarrut (Etenne), cocher, et Calmettes (Marie-Adèle), domestique.

Décès.

5 — Rayet (Jean-Baptiste), propr. 76 ans, boulevard nord.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

**TACHES ET BOUTONS AU VISAGE**

**Messieurs Desclaux et C<sup>ie</sup>**

ont l'honneur d'informer le Public, qu'ils viennent d'établir un service de Messageries entre Cahors et Villefranche d'Aveyron, correspondant avec le chemin de fer pour Figeac et Rodez; les heures du départ et d'arrivée étant fixées comme suit :

**ALLER.** — De Cahors, 10 heures 30 m. du soir; arrivée à Villefranche à 5 heures du matin; départ de Villefranche pour Figeac et Rodez, 5 heures 50 m. du matin; arrivée à Figeac à 7 heures 45 m. du matin, à Rodez à 11 heures 11 m. du matin.

**RETOUR.** — De Figeac, à 7 heures 50 m. du matin; arrivée à Villefranche à 9 heures 30 m. du matin. Départ de Villefranche 10 heures 30 m. du matin, arrivée à Cahors à 5 heures du soir.

**BUREAUX :**

MM. MATHAT, Directeur à Cahors. — BRAS, Directeur à Villefranche.

**Réglisse Sanguinée**

**Pectoral** reconnu le meilleur pour guérir les **Rhumes, Gastrites, Crampes et faiblesses d'estomac.** Mangé après les repas, c'est le **digestif le plus efficace.** Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Pour se garantir des contrefaçons, exiger la signature **Sanguinée**, — 75 c. la boîte. — Dépôt à Cahors dans toutes les pharmacies.

**EAU, POMMADE ET SAVON**  
DE TOILETTE HYGIÉNIQUE

F.-V. RASPAIL

Ces produits, de la préparation desquels sont rigoureusement exclues les substances vénéneuses, dont jusqu'à ce jour la parfumerie à fait un si déplorable usage, sont aussi hygiéniques que cosmétiques, en détergeant la peau et conservant le teint dans toute sa fraîcheur.

**MAISON RASPAIL**, 14, rue du Temple, à Paris.

DÉPÔTS chez tous les parfumeurs et coiffeurs.

**UNE POSITION** honorable, indépendante, largement rétribuée, sera accordée sans cautionnement ni garanties, par une administration, à une personne bien posée de chaque département, pouvant justifier de bons antécédents.

On peut habiter la ville ou la campagne et continuer ses occupations habituelles quelles qu'elles soient. Travail facile. — Adresser de bons renseignements à M. GALAND, 3, rue Richer, à Paris.

**AVIS.**

Le sieur VERNEGEOL, marchand faïencier, à Limoges, vient d'arriver à Cahors avec un grand assortiment de Porcelaine blanche et dorée, au choix. On trouvera chez lui des services de table, des vases d'église et de salon. — Il se charge de remplacer les pièces qui décomplèteraient un service et de les faire parvenir franco à la personne qui le demanderait. — Son magasin est situé sur le cours Fénelon, où il restera trois mois seulement.

**ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL**  
de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.  
Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines, etc., etc.  
10 fr. le flacon, p<sup>r</sup> 40 jours de traitement.  
Un ou deux suffisent ordinairement.  
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.



**POUDRES ET PASTILLES AMÉRICAINES**  
du docteur **PATERSON**

de New-York (Etats-Unis, toniques, digestives, stomachiques, anti-nerveuses. — La lancette de Londres (21 août 1858), la Gazette des hôpitaux, etc., etc., ont signalé leur supériorité pour la prompt guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, aigreurs, spasmes nerveux, digestions laborieuses, gastrites, gastralgies, etc. Prospectus en plusieurs langues. — Exiger la signature de FAYARD, de Lyon, seul propriétaire. — Dépôts principaux : New-York, ph. FOUGERA; Londres, ph. WILCOX et Cie, Oxford Street, 336; Paris, ph., rue Palestro, 29; — à Cahors, VINEL, pharmacien.



**Du Département du LOT**

En vente chez CASTANET, imprimeur-lithographe, à Cahors.

Prix :

Imp. noir,	2 f. 50
— liséré couleur, limitant les arrondissements.	3 »
— arrondis à teintes plates.	4 »
— routes, chemins, etc., coloriés.	5 »

CARTES de VISITE de 2 à 5 francs le cent.

A LA VILLE DE CAHORS

**SABRIÉ**

Marchand Tailleur, rue de la Mairie, 6, a l'honneur de prévenir le public, que, comme par le passé, on trouvera dans ses magasins des habillements confectionnés à Paris ou par lui. Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront satisfaites. Il confectionne aussi sur mesure.

**PÂTE PECTORALE DE REGNAULD AINÉ**

Buc Caumartin, 45, à Paris  
DEPUIS 1850 SON EFFICACITÉ L'A RENDU POPULAIRE  
Contre le RHUME, la GRIPPE et l'IRRITATION DE POITRINE  
Un Rapport officiel constate qu'elle ne contient pas d'opium  
Toutes les boîtes sortent de la signature REGNAULD AINÉ.  
DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.